

Ce que la morale interdit, l'Etat peut-il le prescrire ?

I. Définition et rôle de la morale et de l'Etat dans la société

La morale est un ensemble de règles de conduite, de valeurs et de principes qui guident les actions des individus dans une société. Elle est souvent associée à des notions de bien et de mal, de juste et d'injuste. La morale peut être personnelle, basée sur les croyances et les valeurs individuelles, ou sociale, basée sur les normes et les valeurs partagées par une communauté ou une société. Comme le souligne Emmanuel Kant dans sa « Critique de la raison pratique », la morale est une loi que l'individu s'impose à lui-même, une loi de la liberté.

L'Etat, quant à lui, est une institution politique qui détient le monopole de la violence légitime sur un territoire donné. Son rôle est de maintenir l'ordre, de protéger les droits et les libertés des citoyens, et de promouvoir le bien-être général. Pour ce faire, l'Etat établit des lois et des règlements qui régissent la conduite des individus et des groupes dans la société. Comme le dit Thomas Hobbes dans son « Léviathan », l'Etat est un « monstre artificiel » créé par les hommes pour assurer leur sécurité et leur prospérité.

Il est important de noter que la morale et l'Etat ont des rôles complémentaires dans la société. La morale guide les actions des individus, tandis que l'Etat régule leurs interactions. Cependant, il peut y avoir des tensions et des conflits entre la morale et les prescriptions de l'Etat.

II. Analyse des conflits potentiels entre la morale et les prescriptions de l'Etat

Il existe plusieurs situations où la morale et les prescriptions de l'Etat peuvent entrer en conflit. Par exemple, l'Etat peut prescrire des actions qui sont considérées comme immorales par certains individus ou groupes. C'est le cas, par

exemple, de la peine de mort, de l'avortement, de l'euthanasie, ou de la guerre. Dans ces situations, les individus sont confrontés à un dilemme moral : doivent-ils obéir à la loi, même si elle va à l'encontre de leurs convictions morales ?

D'autre part, la morale peut interdire des actions que l'Etat permet ou encourage. C'est le cas, par exemple, de certaines formes de discrimination, de corruption, ou de violence. Dans ces situations, les individus peuvent être tentés de transgresser la loi pour respecter leurs principes moraux.

Enfin, il peut y avoir des conflits entre différentes morales, ou entre différentes interprétations de la même morale. Comme le souligne John Rawls dans sa « Théorie de la justice », une société pluraliste est une société où coexistent plusieurs conceptions du bien et du juste. Dans ce contexte, l'Etat doit trouver un équilibre entre le respect de la diversité morale et la nécessité d'assurer la cohésion sociale.

III. Exemples historiques et contemporains de divergence entre morale et loi

L'histoire et l'actualité fournissent de nombreux exemples de divergence entre la morale et la loi. Par exemple, pendant l'apartheid en Afrique du Sud, l'Etat a prescrit la ségrégation raciale, qui était considérée comme immorale par de nombreux individus et groupes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. De même, pendant la Seconde Guerre mondiale, le régime nazi a prescrit la persécution et l'extermination des Juifs, qui étaient considérées comme immorales par la majorité de la communauté internationale.

Plus récemment, dans certains pays, l'Etat prescrit la peine de mort, l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération, ou la torture, qui sont considérés comme immoraux par de nombreux individus et groupes. De même, dans certains pays, l'Etat interdit l'avortement, le mariage homosexuel, ou la liberté d'expression, qui sont considérés comme des droits fondamentaux par de nombreux individus et groupes.

Ces exemples montrent que la divergence entre la morale et la loi est une réalité complexe et controversée, qui soulève de nombreuses questions éthiques,

politiques et juridiques.

IV. Réflexion sur la légitimité de l'Etat à prescrire ce que la morale interdit

La question de la légitimité de l'Etat à prescrire ce que la morale interdit est une question complexe et controversée. D'un côté, certains philosophes, comme Hobbes, soutiennent que l'Etat a le droit de prescrire tout ce qui est nécessaire pour assurer la sécurité et la prospérité de la société. De l'autre côté, certains philosophes, comme Kant, soutiennent que l'Etat doit respecter les principes moraux, même s'ils entrent en conflit avec les intérêts de la société.

Il est important de noter que la légitimité de l'Etat ne dépend pas seulement de sa capacité à assurer la sécurité et la prospérité de la société, mais aussi de sa capacité à respecter et à promouvoir les droits et les libertés des citoyens. Comme le souligne John Locke dans son « Traité du gouvernement civil », l'Etat est un contrat social, qui repose sur le consentement des gouvernés.

En conclusion, la question de savoir si l'Etat peut prescrire ce que la morale interdit est une question complexe et controversée, qui nécessite une réflexion approfondie et nuancée. Il est important de trouver un équilibre entre le respect de la diversité morale et la nécessité d'assurer la cohésion sociale, entre la protection des droits et des libertés des citoyens et la promotion du bien-être général. Comme le dit Aristote dans sa « Politique », l'art de gouverner est l'art de trouver le juste milieu.